



Communiqué de presse du 17 février 2022

Où est passée l'humanité au Crous de Grenoble-Alpes ?

Les représentants CGT du Crous de Grenoble-Alpes souhaitent vous alerter au sujet de la situation scandaleuse dans laquelle se trouve notre collègue agent de service qui travaille au sein de la résidence Ouest sur le campus de Grenoble.

Notre collègue travaille au sein du Crous depuis 7 ans en contrat CDD, elle a toujours exercé son travail avec sérieux et application malgré sa situation administrative précaire. Le Crous l'a toujours utilisée comme « bouche-trou » en multipliant contrats CDD et période de chômage. Aujourd'hui, le Crous s'est aperçu que notre collègue allait bientôt cumuler 6 ans de services publics en contrat CDD ce qui obligerait le Crous à transformer son contrat en CDI, c'est pour cette raison que le Crous ne lui proposera plus de CDD.

Pourquoi le Crous ne souhaite pas la transformation de son CDD en CDI ?

La CGT a sollicité un entretien avec la Directrice générale du Crous de Grenoble-Alpes afin de comprendre la position de l'administration sur ce dossier. Lors de cet entretien le 15 février, la direction nous a fait part de ses arguments pour motiver la non-transformation du contrat CDD en CDI, à savoir le fait que vu son âge, la durée probable de son CDI serait d'au moins 15 ans, trop long et peu rentable financièrement pour le Crous d'après la direction. Mais pire encore, la direction nous indique qu'elle peut trouver une meilleure recrue comparativement à notre collègue. **Ces arguments sont choquants, dénigrants, scandaleux et discriminants !**

C'est une honte pour notre établissement, la politique de recrutement est basée sur une logique de rentabilité et de calculs comptables, nous ne sommes plus des humains mais des matricules associés à des taux de rendement !

La CGT va continuer d'aider notre collègue par tous les moyens afin qu'elle puisse continuer de travailler au sein de notre établissement, après 7 années de bon et loyaux service, elle a amplement mérité son CDI !!

La CGT appelle l'ensemble des agents du Crous de Grenoble-Alpes à se joindre à nous pour soutenir notre collègue et l'ensemble des agents CDD pour leur titularisation.

Grenoble, le 17 février 2022.